



UNE MISSION FORFAITAIRE OU DES ACTES À LA CARTE

- Conseil juridique
- Obligations légales
- Conseil en gestion sociale
- ...

Droit social & technique de la paie



group **egz**
Payes & social



Droit social & technique de la paie

Une mission de conseil et d'accompagnement complète pour une meilleure maîtrise de la gestion administrative et juridique du personnel. Cette mission intègre l'information, le conseil lié au respect des obligations légales et à la réalisation des bulletins de payes, des déclarations et du règlement des cotisations sociales.

La mission DROIT SOCIAL & TECHNIQUE DE LA PAIE prend en charge :

Conseil juridique et gestion sociale

- *Contrats de travail, procédures disciplinaires, licenciement, négociation des transactions, mise en place d'élections, négociation d'accords d'entreprise, épargne salariale...*

Technique de la paie

- *Vérification du système d'information des Ressources Humaines*

- *Contrôle du contenu du bulletin de paie*

- Les zones du bulletin de paie.
- Les annexes obligatoires au bulletin de paie.

- *Le salaire brut*

- SMIC et salaires conventionnels.
- Salaires complémentaires : primes, gratifications, bonus...
- Majorations de salaire : heures supplémentaires, heures complémentaires.
- Traitement des absences : congés payés, maladie, maternité/paternité, accidents du travail...

- *Du salaire brut au salaire net*

- Distinction entre le brut fiscal, le brut social, le brut abattu.
- Eléments composant l'assiette des cotisations.
- Caisses, taux, bases, tranches et plafonds propres à chaque régime...
- Réduction et exonération de cotisations...

- *Versement des salaires et paiement des cotisations sociales*

- Obligations en matière de paiement : destinataire, lieu, cas particuliers...
- Versement des salaires en fonction de la nature du contrat de travail...
- Périodes de versement des cotisations sociales...

group**egz**
Payes & social

INFORMATIONS & DEVIS

par téléphone : **01 70 617 610**
par e-mail : **social@payes-egz.fr**